

Portrait sommaire sur la santé des communautés du Sud de Lanaudière : la MRC de L'Assomption et la MRC Les Moulins

par Robert Lagrange, CLSC Lamater, et Sylvie Nault, CLSC Meilleur, service
d'organisation communautaire

La santé d'une communauté est déterminée par un ensemble de facteurs sociaux, environnementaux, culturels, économiques, politiques et comportementaux. Dans cette perspective, nos actions comme intervenants en CSSS doivent tenir compte des réseaux sociaux des personnes, des services disponibles d'aide et d'entraide, des problématiques et des besoins du milieu dans lequel vivent les personnes, et donc de situer nos interventions en lien avec une communauté.

Ainsi, comprendre nos milieux et agir sur l'amélioration des conditions de vie de la population tels l'accès à des logements abordables situés près des services, l'accès à des services communautaires ou publics, l'accès à des programmes de persévérance scolaire, sont autant d'interventions qui agissent comme des facteurs de protection. À ce titre, l'approche communautaire favorise des interventions professionnelles qui s'inscrivent dans cette orientation.

Quelques éléments de contexte des MRC de L'Assomption et Les Moulins

Pour bien comprendre une communauté, assurez-vous de tenir compte du contexte de développement socio-économique, de la dynamique des acteurs locaux, en plus du portrait fourni par les données sociodémographiques.

Soulignons que les villes du sud de la région de Lanaudière connaissent un développement socio-économique rapide dû à l'expansion démographique de la métropole et du développement résidentiel qui l'accompagne. Cette expansion de la population est en lien avec le développement du réseau routier mis en place à la fin des années 1960 et début des années 1970.

Cette forte croissance démographique de la population crée une pression énorme en matière environnementale et urbanistique, et plus spécifiquement sur l'offre de produits et de services. Nous le vivons au niveau de la santé et des services sociaux; les équipements et le personnel dédié aux soins réussissent difficilement à suivre le rythme de la croissance démographique. De plus, cette croissance exponentielle de la population se fait dans un contexte où, depuis les dernières décennies, les politiques gouvernementales (désinstitutionnalisation, virage ambulatoire, virage communautaire, etc.) font appel de plus en plus aux communautés locales. Ceci présuppose la présence de ressources disponibles dans la communauté pour prendre en charge ces nouvelles responsabilités.

Dans la MRC Les Moulins, le réseau communautaire est composé d'environ 70 organismes, quant à la MRC de L'Assomption ils sont approximativement 50. Ces organismes s'activent dans plus de 15 catégories de services dont : la famille, les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, la santé

mentale, l'employabilité et l'entraide. Ce réseau souffre d'un manque de financement pour consolider ses services et envisager du développement afin de répondre aux besoins croissants des populations. Les acteurs présentent d'ailleurs des signes d'essoufflement.

Quelques traits sociodémographiques des MRC de L'Assomption et Les Moulins

La MRC Les Moulins¹

En 2010, la population de la MRC Les Moulins représente 31,1 % de la population lanauchoise. La Ville de Terrebonne regroupe à elle seule environ 75 % de la population moulinoise.

La MRC Les Moulins connaît une poussée de croissance vertigineuse comme le connaît l'adolescence. En 2001, la population était de 112 403 personnes, et en 2010 elle est passée à 144 872 personnes, une augmentation de 32 469 personnes. Et cette croissance va se poursuivre pour les prochaines années. En 2031, l'Institut de la statistique du Québec prévoit une population de 200 850 personnes! Une variation de 53,9 % entre 2006 et 2031.

La population de la MRC est relativement jeune malgré une légère baisse. Les jeunes âgés de moins de 18 ans représentent 23,7 % de la population en 2010, alors qu'en 2005, ce pourcentage se situait à 25,5 %. Toutefois, cette proportion est beaucoup plus élevée que celle de Lanaudière (20,9 %). La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus a légèrement augmenté, passant de 7,2 % en 2005 à 9,4 % en 2010. Toutefois, cette proportion est nettement plus faible que celle de Lanaudière (15,3 %).

Le portrait des familles change. Le nombre de personnes composant un ménage diminue. Ce nombre est passé de 3,7 personnes en 1976 à 2,7 en 2006. Les ménages composés d'une personne et ceux formés de deux personnes augmentent. La proportion des familles monoparentales augmente également. En 1996, elle était de 12,7 %; et de 14,5 % en 2006. Rappelons que près de huit familles monoparentales sur dix sont sous la responsabilité d'une femme.

Le niveau de scolarité de la population tend à augmenter avec le temps. En 2001, 31 235 personnes de 15 ans et plus avaient un certificat ou un diplôme secondaire, collégial ou universitaire; alors qu'en 2006, on en comptait 50 310 personnes. Donc, une population de plus en plus scolarisée. Mais, près d'un jeune du niveau secondaire sur quatre décroche : 23,0 % en 2007. Et le taux de décrochage des garçons est deux fois plus élevé que celui des filles, 30,7 % par rapport à 15,8 %. Il est donc essentiel d'apporter une attention particulière à la situation des jeunes pour qu'ils puissent avoir les outils nécessaires pour participer à leur développement dans la communauté.

Le marché du travail de la MRC Les Moulins présente des indicateurs positifs. En effet, le taux de chômage est passé de 5,4 % en 2001 à 4,2 % en 2006. Il y a eu une

¹ Principales sources d'information : Rapport du directeur de santé publique de Lanaudière (2007); Vers un plan régional d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale 2011-2015/CRÉL; Atlas cartographique sur la défavorisation de la DSPL; Présentation de la population et du territoire de la MRC Les Moulins/Bureau de la MRC Les Moulins (2010); Histoire régionale de Lanaudière/INRS-PUL (2009); Portrait sur la pauvreté dans la MRC Les Moulins de la Table pauvreté et solidarité des Moulins (2004).

diminution. Les personnes les plus touchées par le chômage sont celles n'ayant pas de certificat ou de diplôme complété. Cet élément de la scolarité est considéré comme un déterminant de la santé. En effet, une forte proportion des prestataires de l'assurance emploi, soit les 2/3, a une scolarité inférieure au cinquième secondaire. Il y avait en 2010, 2 910 prestataires de l'aide financière de dernier recours. Il y aurait une légère augmentation. Enfin, en 2006, le nombre de personnes qui vivaient sous le seuil de faible revenu avant impôt était de 13 345 personnes, et après impôt ce nombre baissait à 9 235 personnes. Il est donc démontré que les politiques publiques jouent un rôle important pour réduire le taux de personnes vivant à faible revenu. Toutefois, si nous tenons compte de la réalité de vivre dans notre société moderne et de consommation (coûts de la vie en augmentation constante et coûts du loyer très élevés), ces revenus demeurent faibles.

Entre 2001 et 2006, le nombre de personnes appartenant à une minorité visible a augmenté dans la MRC Les Moulins : de 2 505 personnes à 3 610. C'est le secteur de La Plaine qui affiche la plus forte proportion. En 2006, la communauté noire et les Latino-Américains forment les minorités visibles les plus importantes. Chez les nouveaux arrivants, il y a plus de femmes que d'hommes; et la moyenne d'âge se situe autour de 25-34 ans. Le plus grand besoin concerne l'emploi.

En ce qui concerne les indices de défavorisation dans la MRC Les Moulins, le secteur qui présente le plus haut taux de défavorisation matérielle est le secteur de La Plaine, soit 59 % de sa population. En ce qui concerne le taux de défavorisation sociale, le secteur de Terrebonne est le plus touché, 38 % de sa population, suivi de La Plaine avec 22 %. Et, si nous combinons les deux indices de défavorisation, le secteur de La Plaine est le plus défavorisé par rapport aux autres secteurs de la MRC Les Moulins. Au-delà de ces secteurs, il y a aussi des zones plus défavorisées telles que la Place Longchamps, le Lac André, le Lac Samson, le Lac La Plaine, qui sont relativement loin de tous les services.

La MRC de L'Assomption²

En 2010, le territoire de L'Assomption compte 117 642 résidents, soit 25,3 % de l'ensemble des Lanaudois. La ville de Repentigny rassemble à elle seule 70 % des effectifs de la MRC. La population s'est accrue de 11 % depuis 2001. La ville de L'Épiphanie affiche la plus forte croissance démographique de la MRC.

L'âge médian de la population se situe à 40,8 ans (2006). L'âge médian le plus jeune se retrouve à L'Épiphanie ville, où 65% de la population a entre 18 et 64 ans. C'est à Charlemagne que l'âge médian est le plus élevé. Entre 2001 et 2007, la population âgée de 65 ans et plus de la MRC a connu une forte augmentation (variation de 41,3 %) près de trois fois supérieure à celle du Québec (variation 14,5 %). Le nombre de personnes vivant seules a augmenté de façon importante dans la MRC. La proportion de familles monoparentales a augmenté légèrement et se situe à 15 % (4 935 familles). Huit familles sur dix sont sous la responsabilité d'une femme.

² Principales sources d'information : Coup d'œil sur la MRC de L'Assomption, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de la santé publique et d'évaluation, ASSS Lanaudière, édition 2008, Territoire de référence MRC de L'Assomption, localiser la défavorisation, mieux connaître son milieu, service de surveillance, recherche et évaluation DSPE de Lanaudière. Quelques facteurs déterminants de la MRC de L'Assomption, Louise Lemire ASSS et Roger Pedneault EQ, 2010.

Entre 2001 et 2007, la MRC affiche un bilan négatif quant à la proportion de la population âgée de moins de 18 ans (-3.9 %). La seule municipalité à avoir une variation positive est L'Épiphanie paroisse avec 1,7 %. Notons qu'en 2010, la population de 0-17 ans est de 21%, comparativement à 19,3 % au Québec.

La proportion de minorités visibles a considérablement augmenté dans la MRC. La communauté noire représente la moitié de ces personnes. Toutes les villes ont connu une augmentation fulgurante du nombre de personnes mais le secteur de Le Gardeur affiche la hausse la plus importante avec 336 %.

En 2006, le revenu médian des familles de la MRC est de 69 211 \$, le taux de chômage de 4,6 %, ce qui en fait une MRC dite « aisée ». Mais la pauvreté et l'exclusion existent bel et bien. La proportion des personnes de la MRC ayant un faible revenu avant impôt est de 11,2 % et après impôt de 8 %. La proportion la plus élevée se retrouve dans la municipalité de Charlemagne. C'est par contre à Repentigny qu'on en retrouve le plus grand nombre (5 515 personnes après impôt). Les femmes demeurent toujours plus nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu.

Afin de mener à bien des actions locales, il importe d'identifier et de posséder une bonne connaissance des territoires les plus vulnérables. Selon les indices de défavorisation, c'est 26 679 personnes de la MRC qui sont parmi les plus désavantagées sur le plan matériel. Au plan social, c'est 26 487 individus. 5 393 personnes sont à la fois désavantagées selon la combinaison des deux dimensions (matérielle et sociale). Ces personnes se retrouvent dans 4 municipalités : Charlemagne, L'Épiphanie (ville), L'Assomption et Repentigny. C'est dans une seule localité, soit Repentigny, où l'on retrouve des aires favorisées selon les deux dimensions combinées. Les écarts relevés illustrent le fossé qui sépare les personnes vivant parfois au sein d'une même municipalité.

Les ménages propriétaires ayant consacré 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation a beaucoup augmenté dans la MRC. Saint-Sulpice et L'Épiphanie paroisse ont connu une hausse au moins 4 fois supérieure à celle de la région de Lanaudière. Quant au nombre de ménages locataires ayant consacré 30 % et plus de leur revenu, la croissance est de 2 fois supérieure à celle observée dans la région. Le logement abordable est donc une préoccupation bien présente.

La scolarité tend à augmenter avec le temps dans la MRC. Celle-ci est considérée comme ayant un bon taux de diplomation. C'est toutefois 1/6 jeunes qui décroche (17,9%). Prenons en considération que dans la MRC, en 2006, c'est 23,8 % des personnes de 15 ans et plus qui ne possèdent aucun certificat, diplôme ou grade scolaire et 25,4 % qui ont un seul diplôme d'études secondaire.

Un ou plusieurs des facteurs soulevés précédemment font en sorte que des milliers de personnes voient leurs perspectives s'assombrir quant à leur revenu, leurs conditions de travail, leur santé, l'accès aux différents produits et services, bref à leur qualité de vie.

En guise de conclusion

Il faut souligner le dynamisme des villes, des MRC, de la population, ainsi que de l'implication de l'ensemble des intervenants dans l'amélioration de la qualité de vie de la population et dans le développement des communautés.

Toutefois, il y a un travail énorme à faire de concertation et de partenariat avec les acteurs du milieu pour relever le défi de répondre aux besoins d'une population en croissance importante.

Le 19 avril 2006, le gouvernement du Québec sanctionnait la Loi sur le développement durable proposant un nouveau cadre de gestion axée sur les principes du développement durable. Cette Loi trace la voie à suivre en termes de développement futur pour une communauté en santé : « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »³ en visant l'intégrité écologique, l'équité entre les individus et les générations, et l'efficacité économique.

³ Rapport Brundland